

CONSEIL MUNICIPAL du 15 novembre 2019

Présents : Gilles ARGAUD, Hervé BUTTARD, Carine BURILLE, Roger CHARVET, Nicolas CHENAL, Jean-Michel FERTIER, Dominique JANET-MAITRE, Jean-Claude MALECOT, Philippe QUEMART.

Excusés : Johnny MIRON.

ORDRE DU JOUR

1. Travaux en cours

1. Voirie

- ❖ Sécurité hameau des Bozons
- ❖ Route des Buis

2. Bâtiments

- ❖ Grange des Roses

3. Aménagement village

- ❖ Assainissement collectif
- ❖ Eclairage public

2. Questions diverses

TRAVAUX EN COURS

1 - Voirie

Sécurité au hameau des Bozons : en concertation avec le service des routes du département de la Savoie, gestionnaire de la RD 45 desservant Corbel, la commune a mis à l'étude la création d'un système de plateaux ralentisseurs afin de sécuriser la traversée du hameau des Bozons.

Deux schémas d'implantation ont été évalués :

Un premier schéma constitué d'un plateau unique centré au niveau du carrefour du chemin des Guillermins, englobant à la fois l'emplacement de tri des déchets et les accès aux habitations de l'autre côté de la route, avait été initialement envisagé. Cette configuration n'a pas pu être retenue en raison de la déclivité latérale du profil de ce carrefour qui aurait générée d'importants problèmes de gestion des écoulements d'eau pluviale et d'aménagement des accès côté aval.

Il a donc été retenu de mettre en place un système de deux plateaux ralentisseurs d'une longueur chacun de 6 mètres linéaires positionnés respectivement de part et d'autre du carrefour. Le coût de cet aménagement représente une dépense de 8.355 € HT.

Route des Buis : une dégradation importante et évolutive, semblant maintenant affecter la structure, a été constatée sur la route des Buis en aval du hameau des Roses, au niveau du point de rétrécissement de la chaussée.

Un diagnostic géotechnique a été demandé à un cabinet spécialisé afin d'évaluer la situation en regard des risques potentiellement encourus par les usagers.

Le premier constat fait état d'un affaissement de la longrine béton soutenant la partie en encorbellement (partie non circulée).

La solution à terme, en premier examen, semblerait consister en un élargissement vers l'amont, sur le terrain fondé au rocher, de la section circulée. Une série de mesure ont été effectuées et des contrôles programmés à intervalles réguliers permettront de confirmer cette option.

Pendant ce délai d'évaluation, les dispositions d'urgence suivantes sont prises :

- Bouchage des fissures et mise en place d'un merlon en amont pour limiter les venues d'eau de

ruissellement dans celles-ci.

- Limitation de la circulation à un tonnage des véhicules < 3.5 T

2 – Bâtiments

Grange des Roses : la consultation des entreprises pour la transformation de la grange des Roses en garage a été menée dans le courant du mois d'octobre. L'appel d'offre a porté sur 5 lots : désamiantage, gros-œuvre maçonnerie, charpente, serrurerie et électricité. A l'issue du délai de réponse, les lots gros-œuvre et charpente n'ont pas reçu d'offre permettant une mise en concurrence significative et ont donc été déclarés infructueux.

Compte-tenu du calendrier et des délais usuels de consultation, il est décidé de déclarer cet appel d'offres infructueux dans sa globalité et de prévoir le lancement d'une nouvelle procédure dans le courant du printemps 2020.

3 - Aménagement village

Assainissement collectif : L'achèvement du chantier est programmé sur les tous premiers jours du mois de décembre avec, dans le même temps, la réalisation des différents tests de contrôle. Les propriétaires des habitations desservies seront ensuite informés de l'autorisation de procéder au raccordement de leur installation individuelle.

Eclairage public : Le dossier technique de l'opération de rénovation du parc d'éclairage public de la commune a été finalisé en ce qui concerne le choix des équipements pour les sources lumineuses. Ce choix s'est construit sur la base d'un cadre technique précis reposant sur des critères environnementaux de gestion énergétique et de préservation de la biodiversité. En fonction de ces critères il a été retenu de mettre en place des éclairages de type « sodium haute pression » préféré à l'éclairage de type « led » en raison de sa meilleure tolérance aux variations de tension, ce qui est assez fréquent sur le réseau de Corbel du fait de la situation géographique de la commune. La durée d'éclairage sera en outre pilotée par des horloges astronomiques paramétrées sur l'éphéméride local et non plus par des cellules. La période d'extinction nocturne entre 23h30 et 05h30 sera maintenue.

Questions diverses

Réforme des finances publiques : le projet de réorganisation des services des finances publiques engagés par la DDFIP de la Savoie pour notre territoire prévoit notamment :

- la fermeture de la trésorerie de Les Echelles.
- la dissociation des fonctions de gestion financières et de conseil auprès de collectivités locales.
- la mise en place d'un accueil de proximité pour les usagers à l'intérieur d'une Maison France Service implantée dans les locaux de la communauté de communes.

La fonction de gestion comptable serait ainsi délocalisée dans la ville de Voiron.

La Commune de Corbel regrette, dans la fermeture de la trésorerie de Les Echelles, la disparition d'un service de proximité et demande le transfert de celle-ci à Pont De Beauvoisin, notre chef-lieu de canton.

Prochain conseil prévu le :

Vendredi 17 janvier 2020 à 20h30

LE MAIRE



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical line and a smaller loop.